



Informations sur les collectes et l'écocentre

Collectes	Autres points de collecte	Spécificités
Matières organiques Résidus alimentaires et autres matières compostables	Aucun	Pour plus d'informations : www.ville.rosemere.qc.ca
Résidus verts Feuilles, résidus de jardinage, gazon coupé.	Bac brun ou écocentre	Mettre les résidus verts directement dans le bac brun ou dans un contenant réutilisable identifié avec l'autocollant fourni par la Ville.
Matières recyclables Papier, carton, plastique, verre.	écocentre	Rien ne doit être déposé hors du bac et le couvercle doit être fermé. Orientez les roues vers votre propriété.
Déchets domestiques Déchets ultimes, sans possibilité de recyclage.	Aucun	Rien ne doit être déposé hors du bac et le couvercle doit être fermé. Orientez les roues vers votre propriété.
Encombrants (gros rebuts) Matelas, fauteuils, meubles, chaises, etc.	écocentre	La collecte des encombrants (gros rebuts) se fait le deuxième lundi de chaque mois.
Branches	Aucun	De avril à novembre, la collecte des branches se fait le troisième lundi chaque mois. Déposez le gros bout des branches du côté de la rue.
Retailles de cèdres	écocentre	L'entreprise Arbressence ramasse les retailles de cèdres gratuitement. Il suffit de les appeler au 450 434-7512 ou visiter www.arbressence.ca .

Les dates de collecte sont indiquées dans le calendrier de la Ville de Rosemère distribué annuellement et disponible au www.ville.rosemere.qc.ca

Écocentre	Autres points de collecte	Spécificités
Pneus	Aucun	Un conteneur est à votre disposition à l'écocentre. Il existe une grosseur maximum de pneus acceptés à l'écocentre.
Métal récupérable Électroménagers, réservoirs d'eau, barbecue, tuyauterie, poteaux, etc.	Aucun	Pour plus d'informations : Services techniques et travaux publics
Objets encombrants Matelas, fauteuils, meubles, chaises, etc.	Oui durant la collecte mensuelle	Un conteneur est à votre disposition à l'écocentre.
Matériaux de constructions, de rénovation et de démolition (CRD)	Aucun	Un conteneur est à votre disposition à l'écocentre. Un permis de construction/rénovation peut être demandé.
Produits des technologies de l'information et des communications (TIC) Ordinateurs, téléviseurs, systèmes audio/vidéo, téléphone, etc.	Aucun	Un endroit est à votre disposition à l'écocentre.
Résidus domestiques dangereux (RDD) Huile, peinture, ampoule, néon, etc.	Aucun	Un endroit est à votre disposition à l'écocentre.
Matières recyclables (Papier, carton, plastique, verre.)	Durant la collecte	Un conteneur est à votre disposition à l'écocentre.
Résidus verts (Feuilles, résidus de jardinage, gazon coupé.)	Durant la collecte	Un conteneur est à votre disposition à l'écocentre.

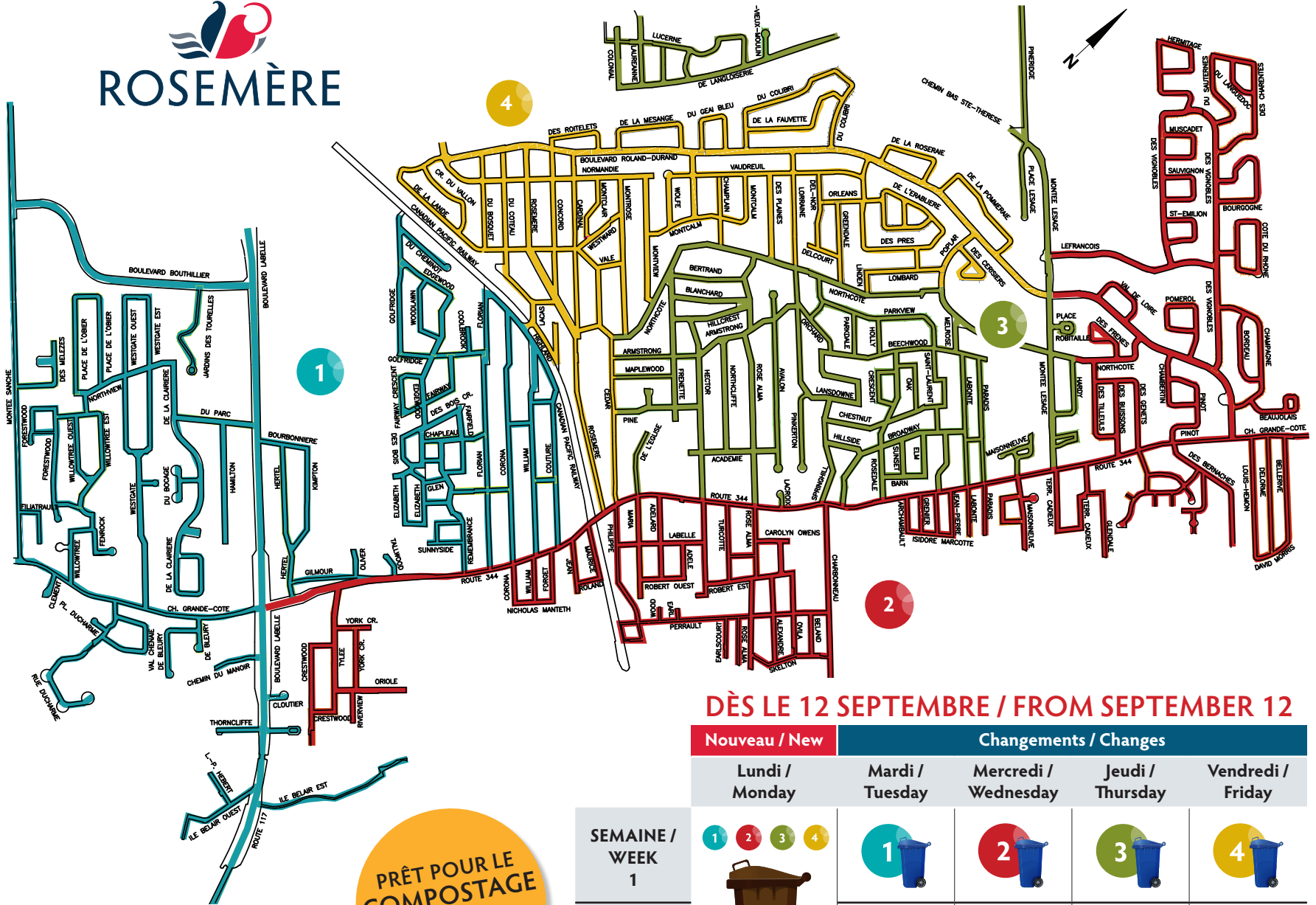
L'écocentre est un service résidentiel offert exclusivement aux citoyens de Rosemère (permis de conduire comme preuve de résidence est demandé).

À l'écocentre, les Rosemérois(e)s seront guidé(e)s pour déposer adéquatement les objets, cela favorise une récupération efficace des ressources.

À l'écocentre, la bibliothèque, au centre communautaire, à l'Hôtel de ville et aux Services techniques et travaux publics, les piles et les cartouches d'encre sont acceptées.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser aux Services techniques et travaux publics au 450 621-3500, poste 3300.

AIDE-MÉMOIRE DES COLLECTES 2016-2017 / 2016-2017 PICKUPS REMINDER



DÈS LE 12 SEPTEMBRE / FROM SEPTEMBER 12

Nouveau / New Changements / Changes

Lundi / Monday Mardi / Tuesday Mercredi / Wednesday Jeudi / Thursday Vendredi / Friday

SEMAINE / WEEK	1	2	3	4
1				
2				

Entente particulière pour la rue de Clervaux.
Special agreement for De Clervaux Street.

toutes les semaines / weekly

et / and en alternance toutes les deux semaines / every 2 weeks

Secteurs / Sectors :